

> LE SAGE ET LA LOI

Le SDAGE Artois Picardie approuvé

Approuvés par arrêté préfectoral, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Artois Picardie et son programme de mesures sont en application depuis décembre 2009. Élaborés par l'État et validés par le Préfet coordonnateur de bassin, ces documents se substituent au SDAGE de 1996, et fixent la stratégie dans le domaine de l'eau pour la période 2010-15.

Le SDAGE Artois Picardie fixe les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau. Adopté à l'unanimité par le Comité de Bassin, il intègre les obligations définies par la Directive Cadre sur l'Eau ainsi que les grandes orientations du Grenelle de l'environnement pour un bon état des eaux d'ici 2015.

Ce document stratégique a été élaboré suite à de nombreuses réunions des acteurs de l'eau, avec deux consultations du public et deux consultations institutionnelles. Il fixe pour chaque enjeu des orientations (34) et des règles de travail qui s'imposent à toutes décisions administratives dans le domaine de l'eau, aux documents d'urbanisme et aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

Le SDAGE est complété par un programme de mesures (65 dispositions à l'échelon du Bassin Artois-Picardie) qui identifie les actions à mettre en œuvre bassin versant par bassin versant pour atteindre les objectifs de la DCE, relayés par le SDAGE.



Documents

Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, regroupant le PNR Scarpe-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Belgique) a édité une plaquette de sensibilisation sur les espèces invasives. Destinée dans un premier temps aux agriculteurs, cette plaquette peut également être utilisée auprès d'autres acteurs : techniciens, grand public... La plaquette est disponible sur simple demande auprès du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.



En partenariat avec le Conseil Général du Nord et l'Agence de l'Eau Artois Picardie, la Communauté de Communes du Pays de Pévèle a élaboré un guide à destination des riverains des cours d'eau. Disponible en téléchargement sur le site <http://www.cc-paysdepevele.fr/Environnement/>, ce guide rappelle les bons gestes à adopter pour préserver la qualité des cours d'eau et fossés.



L'état des eaux superficielles du bassin Artois Picardie vis-à-vis des micropolluants en 2007 est disponible auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Sous forme de CD-Rom, il dresse la situation de la contamination chimique des eaux selon les critères de la Directive Cadre sur l'Eau. Le CD-Rom contient un ensemble de cartes thématiques ou de cartes par bassin versant, ainsi que des "fiches station" synthétisant les résultats pour chaque station de mesure. Le document est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.eau-artois-picardie.fr/Les-micropolluants-dans-les-eaux.html>



Abscon
 Aix
 Anhiens
 Aniche
 Auberchicourt
 Aubry-du-Hainaut
 Auchy-lez-Orchies
 Bachy
 Bellaing
 Bersée
 Beuvry-la-Forêt
 Bousignies
 Bouvignies
 Brillon
 Bruille-lez-Marchiennes
 Bruille-Saint-Amand
 Château-l'Abbaye
 Coutiches
 Dechy
 Douai
 Ecaillon
 Emerchicourt
 Erchin
 Erre
 Faumont
 Fenain
 Flines-les-Râches
 Guesnain
 Hasnon
 Haveluy
 Helesmes
 Hérin
 Hornaing
 Lallaing
 Landas
 Lecelles
 Lewarde
 Loffre
 Marchiennes
 Masny
 Maulde
 Millonfosse
 Moncheaux
 Monchecourt
 Mons-en-Pévèle
 Montigny-en-Ostrevent
 Mortagne-du-Nord
 Mouchin
 Nivelle
 Nomain
 Oisy
 Orchies
 Pecquencourt
 Petite-Forêt
 Râches
 Raimbeaucourt
 Raismes
 Rieulay
 Roost-Warendin
 Rosult
 Roucourt
 Rumegies
 Saint-Amand-les-Eaux
 Saméon
 Sars-et-Rosières
 Sin-le-Noble
 Somain
 Thun-Saint-Amand
 Tilloy-lez-Marchiennes
 Villers-au-Tertre
 Vred
 Wallers
 Wandignies-Hamage
 Warlaing
 Waziers

(H₂O) rizon

La lettre d'information du SAGE Scarpe aval
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

> ÉDITO

La gestion de la ressource en eau n'est pas une affaire de spécialistes. Chacun peut – et doit – s'y intéresser, quel que soit son champ d'action. Citoyens, associations, artisans, entreprises privées, collectivités locales... Partout, fleurissent de belles initiatives pour préserver la ressource et moins consommer. C'est ce que nous avons souhaité montrer à travers ce nouveau numéro de la Lettre d'information du SAGE Scarpe aval. Des commerçants de produits phytosanitaires, des chambres de métiers, des établissements publics de coopération intercommunale, des communes, des services de l'État, des habitants... Tous ont décidé d'agir !

Et comme il serait vain d'agir seuls pour atteindre les objectifs fixés par le SAGE (améliorer la qualité de l'eau, limiter les risques d'inondation, maîtriser les usages et protéger les milieux naturels), cette Lettre vous propose un zoom sur les actions récentes menées par les intercommunalités pour sensibiliser tous les publics à la

préservation de l'eau. Nous associons à ce nouveau numéro d'(H₂O)rizon, trois nouvelles fiches inf(o)s. Celles-ci vous présentent la diversité des espaces à enjeux du SAGE : un étang communal utilisé pour la pêche à Vred, une friche humide à Saint-Amand-Les-Eaux et un groupement d'étangs, lieux de

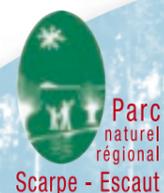
Des bonnes idées à partager !

pêche, de chasse et de balade en pleine ville de Sin-Le-Noble.

Parce que chaque geste, chaque goutte d'eau compte, voilà de bonnes idées à reprendre et à étendre à l'échelle du Schéma d'aménagement et de gestion.

Monique Herbonmez,

Vice-présidente de la Commission Locale de l'Eau.
Présidente de la Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe.
Maire de Sars-et-Rosières.



Secrétariat technique

Maison du Parc - 357, rue Notre Dame d'Amour - 59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. : 03 27 19 19 70 - Télécopie : 03 27 19 19 71
E-mail : sage@pnr-scarpe-escaut.fr - Site internet : www.pnr-scarpe-escaut.fr



Cette lettre d'information a été réalisée avec le soutien financier de : l'AEAP, la CAPH, la CAD, la CCCO, la CCCP, la CCEP, la CCPP, la CCRVS.

(H₂O)rizon

Secrétariat technique du SAGE, Maison du Parc - 357, rue Notre Dame d'Amour - 59230 Saint-Amand-les-Eaux Tél. : 03 27 19 19 70 - Télécopie : 03 27 19 19 71. **Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE)** : Alain Bocquet. **Directeur de publication** : Daniel Mio. **Rédaction** : Emmanuelle Dubois, Ludvine Millamon. **Crédit photos** : PNR Scarpe-Escaut, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, Communauté de Communes du Pays de Pévèle, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, David Dele court, Adopta. **Conception graphique** : gumbo 09 51 42 62 57 **Impression** : Décembre 2010 - 2 500 exemplaires. ISSN 1767-5278.



Éducation à l'environnement

Nous agissons mieux quand nous comprenons l'impact de nos gestes ou de nos choix. Et nous pouvons changer nos comportements si on nous apprend à faire autrement. Dans le domaine de l'environnement, et plus particulièrement celui de la ressource en eau, nous comprenons tous la nécessité de préserver une richesse épuisable. Mais nous manquons, parfois, de conseils ou d'exemples pour agir autrement. C'est pourquoi, toutes les collectivités, mettent en place des opérations de sensibilisation des publics aux enjeux liés à l'eau. Aperçu des actions menées.

Mis en place par la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, l'Ec'eau Bus est un outil pédagogique et ludique mis à disposition des établissements scolaires, des communes et des associations. A l'intérieur du bus, les visiteurs sont sensibilisés sur trois thématiques (la ressource en eau, la gestion de l'eau et les économies d'eau) grâce à des jeux, des expositions, un espace de documentation très fourni en livres de tous



L'Ec'eau Bus.

genres ainsi qu'un espace de projection vidéo. Bon à savoir, une convention avec le Parc naturel régional a été signée pour la mise à disposition gratuite du bus dans toutes les communes du Parc et du SAGE dans la limite de 10 interventions par an.

La Communauté de communes Cœur d'Ostrevent a édité, avec le soutien du Conseil régional et du FEDER, un guide très pratique de sensibilisation à l'environnement. Destiné essentiellement aux animateurs, aux éducateurs, aux enseignants et aux bénévoles associatifs, il comprend des fiches de présentation des sites naturels sur le territoire de Cœur d'Ostrevent et aussi des fiches thématiques pour découvrir, comprendre, analyser, agir, etc. Le document est téléchargeable sur le site www.cc-coeurdostrevent.fr.

Environ 1000 jeunes sont chaque année accueillis sur des sites naturels gérés par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Les collégiens, lycéens, étudiants (jusqu'à bac+5) et jeunes en insertion y découvrent la biodiversité des milieux humides en participant à des chantiers nature et se forment aux techniques de gestion. A chaque fois adapté au programme scolaire de l'enseignant et encadré par les gestionnaires des sites du Parc, le chantier comprend toujours un temps de visite et de découverte du site.

Chaque année, le Parc et l'Éducation nationale accompagnent également, sur mesure, des projets scolaires d'éducation



Formation sur les amphibiens.

au territoire et au développement durable. « Là où je vis, là où j'habite... j'agis. » Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du Parc, rubrique "réseau des écoles du Parc".

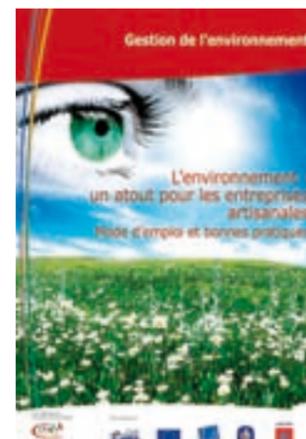
Avec ses "rendez-vous nature", la communauté d'agglomération du Douaisis fait à chaque fois le plein. De 8 en 2009, le nombre de rendez-vous est passé à 30 en 2010. Ces sorties, planifiées de mai à novembre, sont destinées au grand public sur des sites naturels ou friches industrielles aménagés par l'intercommunalité. Les familles y découvrent les spécificités paysagères, les restaurations entreprises et comprennent aussi ce qu'est la trame verte et bleue.

Riche d'un site exceptionnel, comme celui du domaine d'Assignies à Tourmignies où vivent pas moins de 4 espèces de triton, des grenouilles rousses et des crapauds communs, la Communauté de communes Pays de Pévèle a mené un ensemble d'opérations de sensibilisation auprès de plusieurs publics (participation à Fréquence Grenouille, animations, etc.). Elle a notamment organisé une formation sur les amphibiens pour les élus et les techniciens. Une quinzaine de personnes a participé. Au programme des trois jours : la reconnaissance des espèces, les menaces qui pèsent sur elles et les moyens de les protéger.

Artisanat et ressource en eau : Quels impacts ? Quels enjeux ?

Les entreprises artisanales représentent généralement des consommations d'eau et des rejets d'eaux usées en quantités assez faibles et dispersées. Mais, l'ensemble de ces quantités diffuses peut avoir un impact non négligeable lorsqu'elles sont orientées vers le milieu naturel ou les stations d'épuration. 10 à 20% des entreprises artisanales déversent en milieu naturel, les autres étant raccordées aux réseaux d'assainissement collectif.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord qui accompagne et conseille les entreprises sur l'amélioration de leurs pratiques professionnelles a ciblé sept secteurs d'activités prioritaires : les activités de traitements de surfaces, la mécanique générale, l'automobile, la peinture en bâtiment, l'imprimerie, les métiers de bouche et la coiffure. Pour les artisans de ces secteurs, elle organise des réunions d'information, visites d'entreprises, modules de formation et met en place des actions collectives, des plaquettes de sensibilisation...



Laurent David, boucher charcutier traiteur à Douai, a bénéficié de cet accompagnement. « Nos récents travaux de modernisation nous ont permis d'optimiser le circuit des eaux. Toutes les eaux de laboratoire, de cuisson et de comptoir passent par un dégraisseur et le trop plein propre est rejeté au tout à l'égout. Les graisses décantées et les gros déchets sont évacués par une entreprise spécialisée. Les eaux pluviales sont

collectées séparément et réinjectées directement dans la nappe via une perte. »

Pour plus d'informations, contactez la mission environnement du service économique de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Nord.



Laurent David, boucher charcutier traiteur à Douai.

> LA COMMUNE DE MONS EN PÉVÈLE

Gestion raisonnée des eaux pluviales



Située en amont de deux bassins versants, Mons-en-Pévèle, commune de l'arrondissement de Lille, déverse naturellement ses eaux de pluie dans d'autres communes situées en aval. Afin de mieux maîtriser le ruissellement pluvial,

la commune met en place une réelle stratégie de gestion des eaux pluviales. Parallèlement à la révision de son document d'urbanisme, elle lance une étude de zonage pluvial dès la phase de diagnostic, « ce qui permettra d'intégrer les prescriptions édictées, à condition qu'elles soient concrètes et réalistes dans le futur Plan Local d'Urbanisme », souligne le maire Eric Momont. « Prendre en compte la problématique de l'eau dans les PLU est essentiel, d'autant que notre commune se doit d'être solidaire avec les communes situées en aval ».

Rappelons que conformément à la réglementation, les communes peuvent réaliser un zonage pluvial qui permet notamment de définir "les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement". Selon les zones et les types de projet, on pourra alors privilégier les techniques dites "alternatives" comme les parkings drainants, les noues d'infiltration ou les techniques plus traditionnelles comme la construction de bassin de stockage des eaux pluviales.

Une fois approuvé, le zonage pluvial de Mons-en-Pévèle devrait être le premier du département du Nord.



Parking drainant.

ACTUALITÉS

Le Diagnostic Territorial Multi Pressions expliqué aux élus et habitants

Le 17 novembre, les élus et habitants des 48 communes du SAGE concernées par le Diagnostic Territorial Multi Pressions (DTMP) mené par Noréade, étaient réunis à Fenain pour une présentation de l'état des lieux des milieux naturels. Si la qualité des eaux superficielles est mauvaise, la ressource en eau souterraine est plutôt bien protégée. Près de 10 000 ha, soit 27% du territoire des 48 communes, ont été identifiés comme très vulnérables pour la ressource qui alimente nos robinets. C'est sur ces zones que les actions devront être menées prioritairement pour préserver la qualité de l'eau souterraine. Mais n'oublions pas qu'une quinzaine d'années peut

s'écouler entre le moment de la pollution et son arrivée aux forages !

Une charte avec les jardineries

9 enseignes commercialisant des produits phytosanitaires dont 5 sur le territoire du SAGE, se sont engagées pour préserver la qualité de l'eau. En signant la charte mise en place par la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin (CAHC), ces enseignes s'engagent à faire évoluer progressivement leurs ventes et leurs conseils vers des méthodes alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires. Pour cela, la CAHC met à leur disposition des outils de sensibilisation et de communication à destination des clients et organise des sessions de formation



pour les vendeurs. Une réflexion est menée pour étendre ce dispositif à l'ensemble du territoire du SAGE.

La trame verte et bleue du Cœur d'Ostrevent renforcée

En septembre 2010, le Président de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCCO) et le directeur



général de Sita Nord ont inauguré une nouvelle zone humide aménagée le long du chemin des Galibots à Lewarde. Cette zone humide de 7,5 ha a été pensée par Sita Nord pour compenser l'activité de l'installation de stockage de déchets de Lewarde. Composée d'une succession de mares, bocages, prairies et zones boisées, cette zone offre aux grenouilles rousses ou gorges-bleues à miroir un habitat de qualité et contribue au renforcement de la trame verte du Cœur d'Ostrevent. Une convention lie Sita Nord et la CCCCO. Sita Nord met à la disposition de la CCCCO le chemin qui borde le site naturel pour assurer la continuité du chemin de randonnée. En contrepartie, le centre de formation de la CCCCO assure l'entretien du chemin et la gestion écologique de l'espace naturel.